

Sommaire

- P1 - Édito du Maire
- P2 - Père Noël à l'école
- Concours décorations
- P3 - Nos enfants
- Inscription à l'école
- Centre de loisirs
- P4 - Conseil municipal
- P5 - Conseil municipal
- État-Civil
- CCAS
- P6 - Vie pratique
- La poste
- Congés boulangerie
- P7 - Conteneur vêtements
- Devoir de mémoire
- Route du poisson
- Trophée buralistes
- P8 - Club du Bon Accueil
- Plaque de cocher



Guide pratique Wavignies

Le nouveau Guide Pratique de Wavignies vient de vous être distribué. Ce guide est imprimé par nos soins. Il est à votre disposition à la mairie où chez vos commerçants si vous avez besoin d'exemplaires supplémentaires.

Wavignisiennes, Wavignisiens,

Garder l'école ouverte dans les meilleures conditions de sécurité sanitaire possibles est impératif pour que nos enfants continuent de s'instruire et qu'ils aient une vie sociale normale. Il faut aussi continuer d'assurer la restauration et le périscolaire. Pour cela nous avons mis en place les différents protocoles adéquats ce qui demande de gros efforts financiers et d'organisation auxquels nous faisons face.

Je tiens à féliciter nos enseignants qui, dans cette situation tendue, assument leur mission en parfaite harmonie avec nos services. J'exprime aussi toute ma reconnaissance à nos employés communaux qui continuent de travailler avec conscience et dévouement.

Nous espérons que grâce à la vaccination nous pourrions voir bientôt le bout du tunnel et sortir de cette période qui nous empêche de vivre paisiblement.

Sachez que notre équipe du conseil municipal continue de travailler pour vous et fait avancer notre commune vers le mieux vivre pour tous.

Début Janvier notre village a vu l'installation de Madame Chloé VERGRIETE, orthophoniste, rue de la Hercherie. Afin qu'elle puisse exercer dans les meilleures conditions possibles, nous avons fait des travaux et agencé ses locaux. Nous avons travaillé sur ce projet avec enthousiasme car nous savons qu'une telle compétence sur place représente un confort pour notre population. Beaucoup de parents ont aujourd'hui du mal à obtenir un rendez-vous chez un orthophoniste et doivent faire de longs déplacements pour y emmener leur enfant.

Pour rappel en France on compte 31 orthophonistes pour 100 000 habitants et la répartition géographique reste très inégale.

Nous souhaitons une belle réussite à Madame VERGRIETE et l'assurons de tout notre soutien.

Je termine en souhaitant beaucoup de courage à nos commerçants qui, dans ce contexte économique et sanitaire compliqué, continuent d'animer la vie du village. Nous avons besoin d'eux et ils répondent présents. Faites les travailler, n'achetez pas ailleurs ce que vous pouvez acheter à Wavignies.

Votre Maire dévoué, André Renaux



Photo Pierre Marginet

Notre village joliment habillé de blanc

NOËL

C'est le 15 décembre dernier que le Père Noël est passé à l'école. Il a déposé des jouets aux plus petits, des chèques cadeaux aux plus grands et du chocolat à tous. Les enfants n'ont pas pu le voir parce qu'il est passé dans la nuit et ce sont les enseignants qui leur ont distribué tout cela le lendemain matin. Les cadeaux ont été livrés dans un superbe traîneau fabriqué par M. Philippe Mahieux que nous remercions.



Concours maisons décorées Noël 2020



1er prix

Maurice GRIGNON



2ème prix

Patrick SZYSZKA



Yvec CHOQUET

3ème prix



Géraldine LEGUILLEZ

Prix "fait maison"



M. & Mme DELACROIX

Prix "fenêtre appartement"

Notre concours est maintenant terminé.

Nous tenons sincèrement à remercier tous les participants, classés ou non.
Grâce à leurs décorations féériques ces habitants ont apporté à notre village pendant les fêtes une touche de bonheur dont nous avons tant besoin.

Toutes nos félicitations aux heureux gagnants.

Retrouvez les photos et la vidéo de toutes les maisons décorées notre site « wavignies.fr »

NOS ENFANTS

Malgré la COVID et le protocole sanitaire, la vie à l'école continue !

Depuis l'apparition du virus, nous ne vivons plus comme avant et ce n'est pas toujours facile. Certaines choses sont embêtantes comme les masques, les distances, les nombreux lavages de mains, les récréations séparées, plus d'anniversaires, etc... Heureusement, l'école continue avec quelques bons côtés.

Nous pouvons toujours faire du sport, même si c'est à l'extérieur pour les primaires. Brice, notre intervenant, nous trouve des activités amusantes, où nous pouvons garder nos distances. Nous avons fait du step, de l'orientation, du vélo, des parcours de jeux dans la cour ou de la randonnée.

Nous avons aussi Laurent, l'intervenant de musique qui vient nous faire chanter et découvrir des instruments comme la contrebasse, le djembé. Il amène toujours sa guitare pour nous accompagner.

Dans la classe de CM2, nous avons une intervenante, Asmita, qui nous vient d'Inde. Tous les lundis et jeudis après-midis, elle nous aide à parler anglais, à faire des jeux pour mémoriser les mots. Elle nous lit des histoires anglaises.

Le jeudi 21 janvier 2021, des militaires de l'opération sentinelle sont venus nous présenter les métiers de l'armée, les différents corps d'armée (Terre, Marine, Air et Espace). Ils nous ont expliqué les différents grades et insignes. Ils nous ont raconté leurs conditions de vie pendant les missions (rationnements, éloignement de leur famille). On a appris leurs différentes missions en France ou à l'étranger, pour aider la population. Ils ne tirent que pour répondre. Nous avons aussi joué à un jeu pour réviser le déroulement d'une cérémonie, se souvenir du devoir de mémoire.

Les élèves de CM2



**Inscription
à l'école**

*pour les enfants
nés en 2018,
possible dès
maintenant
À la Mairie*



CENTRE DE LOISIRS DE PRINTEMPS

Si les conditions le permettent, nous accueillerons vos enfants pour la période du 26 avril au 7 mai.
Le thème n'est pas encore défini. Inscriptions du 12 au 15 avril.

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU DU CONSEIL

Séance du 14 décembre 2020

L'an deux mille vingt, le 14 décembre à 19h00, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la salle des Fêtes sous la présidence de Monsieur André RENAUX, Maire.

Étaient présents : M. André RENAUX, Maire

Mme Marie-Louise BRAINE, M. Patrick DESCROIZETTE, Mme Magalie ERCOLANO, M. Gérard LACHEAU Adjoints.

Mme Mylène BARDU, M. John LEPEINGLE, M. Pierre MARGINET, Mme Sophie GOURDIN, M. Jean-Pierre PILLON, Mme Maryline MALLARD, M. Vincent PETITPRÊTRE, Mme Hélène ROUCOUX et M. Dimitri SICARD.

Soit 14 conseillers, formant la majorité des membres en exercice à l'ouverture de la séance.

A donné procuration : Mme Maud DENIS à M. André RENAUX.

A été élu secrétaire de séance : M. Pierre MARGINET

Exonération de loyer, Maison Zen – 60 Rue de la Hercherie

Le conseil municipal, considérant la crise sanitaire que nous traversons actuellement et prenant en compte que Madame Audrey THUILLLOT, gérante de la Maison Zen, se soit récemment installée, décide, à l'unanimité, de l'exonérer de loyers pour les mois de décembre 2020, janvier et février 2021.

Aménagement de la Rue Douce – Marché

Le conseil municipal autorise, à l'unanimité, Monsieur le Maire à signer le marché, avec la société BECD, pour l'étude des eaux pluviales prévue pour l'aménagement de la Rue Douce.

Approbation du P.L.U

Le conseil municipal approuve, à la majorité, le PLU révisé dont l'intégralité du dossier (plan, règlement, OAP...) est consultable sur le site internet de la commune ainsi qu'à la Mairie et à la préfecture.

Remboursement d'un trop perçu ENGIE

Le conseil municipal autorise, à l'unanimité, Monsieur le Maire à encaisser deux chèques pour trop perçu d'ENGIE d'un montant de 1717.23 € et 49.01 €

Groupement de commandes - Acquisition de matériels, matériaux et accessoires de signalisation routière

La communauté de communes du Plateau Picard souhaite que l'acquisition de matériels, matériaux et accessoires de signalisation routière (peinture, panneaux, mats, balises...) fasse l'objet d'un groupement de commandes pour une durée de 4 ans. Le conseil municipal accepte, à l'unanimité, la proposition de la communauté de communes et autorise Monsieur le Maire à signer la convention de groupement de commandes.

Séance du 08 février 2021

Le 08 février 2021 à 18h30, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la salle de conseil à la Mairie sous la présidence de Monsieur André RENAUX, Maire.

Étaient présents : M. André RENAUX, Maire

Mme Marie-Louise BRAINE, M. Patrick DESCROIZETTE, Mme Magalie ERCOLANO et M. Gérard LACHEAU Adjoints.

Mme Mylène BARDU, Mme Maud DENIS, M. Pierre MARGINET, Mme Sophie GOURDIN, M. Jean-Pierre PILLON,

Mme Maryline MALLARD,

Soit 11 conseillers, formant la majorité des membres en exercice à l'ouverture de la séance.

Ont donné procuration : M. John LEPEINGLE à Mme Marie-Louise BRAINE, M. Vincent PETITPRÊTRE à M. Jean-Pierre PILLON, Mme Hélène ROUCOUX à Monsieur Gérard LACHEAU et M. Dimitri SICARD à M. André RENAUX.

A été élu secrétaire de séance : M. Patrick DESCROIZETTE

Une minute de silence a été observée par le conseil municipal à la mémoire de Monsieur Didier DORRÉ.

Demande de subvention à la Région – Réfection de l'église

Des travaux sur l'église sont prévus pour cette année et porte sur l'électrification des cloches et de l'horloge ainsi que sur la toiture du clocher, pour un montant total de 19534,59 € H.T. Le conseil municipal autorise, à l'unanimité, Monsieur le Maire à solliciter l'aide de la Région Hauts-de-France pour ces travaux.

Demande de subvention au titre de la DSIL pour la sécurité de l'école

Un projet de sécurisation de l'école est prévu pour cette année, à l'entrée de l'école côté maternelle, évalué à 4011.85€ HT. Le conseil municipal autorise, à l'unanimité, Monsieur le Maire à solliciter une subvention au titre de la DSIL.

CONSEIL MUNICIPAL

Demande de subvention pour l'extension du parking Rue Gorelier

Monsieur le Maire explique au conseil Municipal, qu'il est nécessaire d'agrandir le parking Rue Gorelier, pour ce faire, il convient de solliciter les aides du conseil départemental de l'Oise et de la D.E.T.R (Dotation d'équipement des Territoires Ruraux).

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise, à l'unanimité, Monsieur le Maire à solliciter des subventions et de signer toutes les pièces relatives à cette affaire lorsque les crédits sont inscrits au budget.

Récompense concours de décoration de Noël

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le concours de décoration de Noël est terminé, la commission chargée de ce concours a procédé au vote et des prix ont été attribués.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité décide d'attribuer des bons d'achats à valoir pour le centre E. Leclerc de Saint Just-en-Chaussée (70 € pour le 1^{er}, 60 € pour le 2nd et 50€ pour le 3^{ème} et les prix spéciaux).

Vente de l'ancien local technique- Rue Mathias

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que suite à l'achat du local technique Rue de la Libération, l'ancien local Rue Mathias est vacant. Le conseil municipal autorise, à l'unanimité, Monsieur le Maire à mettre en vente le bâtiment à 45 000 € et à signer tous les documents nécessaires à la vente.

Demande de subvention - voie verte entre le parc municipal et le centre bourg

Monsieur le Maire informe le conseil municipal du projet de création d'une voie verte reliant le parc municipal et le centre bourg. Ce chemin sera réservé aux déplacements non motorisés et permettra de relier le parc municipal au centre bourg. Le coût du projet est évalué à 24940.52€ HT. Le conseil municipal autorise, à l'unanimité, Monsieur le Maire à solliciter une subvention au titre du conseil départemental de l'Oise.

Achat d'une parcelle de terrain Rue Douce

Des travaux d'aménagement sont prévus en bas de la Rue Douce pour éviter des possibles inondations. Dans cet objectif, il convient d'acheter une parcelle de terrain afin d'y implanter un bassin de rétention des eaux pluviales. Le conseil municipal autorise, à l'unanimité, l'achat d'une parcelle d'une contenance de 1660 m² au prix de 1 € le m².

ÉTAT CIVIL

2020

Naissances

Mila MADOU née le 06 janvier à Compiègne
Mathis RIVET né le 30 mars à Beauvais
Mila FABUREL née le 06 avril à Beauvais
Lyanah ALLARD BESCONT née le 29 avril à Amiens
Léandro THÉRON né le 20 mai à Beauvais
Eloan MERLIER né le 1er juin à Compiègne
Gabriel BOUCAUX né le 05 juin à Amiens
Rafael NUNES né le 04 août à Compiègne
Dayston DACQUIN né le 18 août à Beauvais
Chloé CARON née le 1er septembre à Compiègne
Andrew DEGOUY né le 07 décembre à Beauvais
Éliot DENIS POUYMAYON né le 09 décembre à Beauvais

Mariages

Paul MAIER et Séverine VIOLET, le 03 janvier
Guillaume MENARD et Marie ROUTOUANG, le 04 janvier
Jean-Claude MAQUAIRE et Elodie LACOUQUE, le 19 sept.

Décès

M. Tayeb HAMMANI décédé le 10 jan. à Labryère
M. Robert BYTEBIER décédé le 02 avril à Labryère
M. Raymond DOTTIN décédé le 29 avril à Wavignies
Mme Anne-Sophie FERNANDEZ décédée le 05 mai à Amiens
Mme Mauricette DAVID décédée le 10 juin à Beauvais
M. Gérard THUILLIER décédé le 02 juillet à Amiens
M. Jean-Marie SAUGET décédé le 12 août à Marseille
M. Denis DUBOCQUET décédé le 11 sept. à Beauvais
M. André DUPOTY décédé le 25 novembre à Beauvais
M. Didier DORRÉ décédé le 24 décembre à Amiens

2021



NAISSANCE

Nous sommes heureux de vous annoncer la naissance de :
Léo PAGNIER né le 23 janvier à Beauvais

CCAS

Aides de fin d'année

12 familles ont bénéficié d'une aide financière
- 7 foyers avec enfants, en chèques Cdhoc
- 5 foyers sans enfant, en bons d'achat

Participations licences, apprentissage et calculettes

- 21 licences
- 2 aides pour l'apprentissage
- 1 calculatrice

PETITE ANNONCE



Dame recherche travaux de couture

07.67.45.37.00

Port du masque obligatoire dans l'espace public, dans l'ensemble du département

Par arrêté préfectoral du 26 février 2021, le port du masque est obligatoire pour les personnes de onze ans et plus dans l'ensemble de l'espace public

VIE PRATIQUE

Mairie – 1 rue de la Hercherie 60130 Wavignies

Secrétariat : 03.44.51.47.67

Bureau de M. le Maire : 03.44.77.05.62

Fax : 03.44.51.50.67

E-mail : wavignies-mairie@orange.fr



Ouverture au public :

Lundi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

Mardi de 9h00 à 12h00

Mercredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

Jeudi de 09h00 à 12h00 et de 16h00 à 19h00

Vendredi de 9h00 à 12h00

Samedi Fermé

Permanence des élus

Aucune permanence des adjoints ne sera assurée pendant le confinement



SANTÉ

SAMU : 15

Pharmacie de garde : tél : 3237 (0,34 € la minute)

internet : www.3237.fr

Dentiste : 03 44 23 25 31

Maison de santé de St Just : 03 44 50 87 00



Analyse de l'eau effectuée le 09/02/2021

Eau de bonne qualité bactériologique.

Concernant l'analyse physico-chimique, la teneur en nitrates (53,4mg/l) est supérieure à la limite de qualité. L'Agence Régionale de Santé préconise de ne pas préparer de biberons avec l'eau du robinet pour les nourrissons de moins de 6 mois et la déconseille aux femmes enceintes ou allaitantes.



Tél : 03 44 19 58 40

Accès handicapés



Valérie
à votre service

Ordinateur et imprimante



à votre disposition
gratuitement

Bibliothèque : livres + DVD



Poste

Ouvert du lundi au vendredi de 8h45 à 11h30
et le samedi de 9h à 11h45

- vente de timbres, enveloppes prêt-à-poster, colis.
- Affranchissement lettre et colis France, UE, International.
- Dépôt remise de chèque sur un compte bancaire postal
- Dépôt d'espèces à hauteur de 350 euros par semaine.
- Retrait espèces compte individuel 500 euros par semaine.
- Retrait espèces compte commun 1000 euros par semaine.

La bibliothèque est ouverte à tout public (petits et grands) dans le respect des gestes barrière : pas plus de 3 personnes, gel hydroalcoolique avant de toucher les livres et un isolement de 5 jours est appliqué pour tous livres restitués. Inscription gratuite jusqu'à 18 ans et 8 euros annuel pour les adultes.

BOULANGERIE

La boulangerie « La Bonne Étoile » sera fermée du **lundi 15 au lundi 22 mars inclus**

Un dépôt de pain sera assuré au café-tabac « Le Saint-Patic » durant cette période aux horaires habituels.

Un nouveau **Plan Local d'Urbanisme** approuvé le 14 décembre 2020 remplace le PLU en vigueur depuis 2011. Retrouvez le intégralement sur le site web de la commune.

Nous rappelons que le stationnement de jour devant le cimetière est **INTERDIT** et passible d'une contravention.



Une tolérance est toutefois admise la nuit



Nous venons d'installer un nouveau conteneur « LE RELAIS »
Ce conteneur remplace les anciens conteneurs verts qui seront retirés et qu'il ne faut donc plus utiliser.
Merci de ne déposer que du linge propre et sec.
Découvrez notre nouveau prestataire sur [«lerelais.org»](http://lerelais.org)

Faites un geste écologique et solidaire en triant vos armoires !



Si votre chien n'arrive pas à ramasser ses crottes tout seul...



C'est à vous de le faire pour lui et par civisme envers nous tous

DEVOIR DE MÉMOIRE



Les écoliers de Wavignies tissent un lien avec notre armée



Dans le cadre du devoir de mémoire et du lien armée/nation, notre école a reçu trois militaires de la mission « Sentinelle ». Nos petits CM2 sans timidité et beaucoup de curiosité ont échangé à bâton rompu avec les militaires qui ont remercié nos jeunes Wavignisiens et leur maîtresse de leur accueil et de leur bonne humeur, fiers d'avoir représenté l'armée et leurs métiers. (retrouvez l'article intégral de Michaël Ohier sur le site de la commune)

ÉVÉNEMENTS

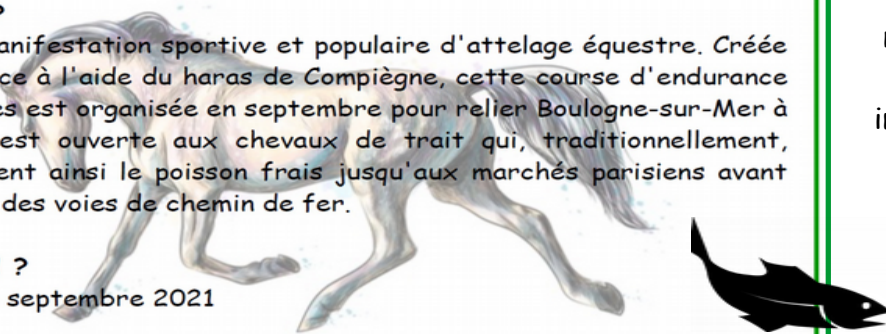
Wavignies ville étape de La route du poisson 2021

C'est quoi ?

C'est une manifestation sportive et populaire d'attelage équestre. Créée en 1991 grâce à l'aide du haras de Compiègne, cette course d'endurance de 24 heures est organisée en septembre pour relier Boulogne-sur-Mer à Paris. Elle est ouverte aux chevaux de trait qui, traditionnellement, transportaient ainsi le poisson frais jusqu'aux marchés parisiens avant l'ouverture des voies de chemin de fer.

C'est quand ?

Le 25 et 26 septembre 2021



Recrutement

50 bénévoles seront nécessaires à la bonne organisation de cette importante manifestation. Renseignez-vous à la mairie où sur le site « wavignies.fr » onglet « Culture »



Sylvain et Céline

Votez pour LE SAINT PATIC !

Sylvain LETOCART, patron du bar tabac LE SAINT PATIC est nommé au 12ème Trophée des buralistes de la Fédération Île-de-France, Oise et Seine-Maritime dans la catégorie « Accueil ».

Pour voter pour notre café, direction la page Facebook : Buralistes IDF Oise Seine Maritime

Vous avez jusqu'au 26 mars 2021 minuit!

Vous pouvez retrouver l'article de presse du bonhomme picard sur le site internet de la commune www.wavignies.fr



Le Cinéma Jeanne Moreau organise un concours de déguisement ouvert à tous les jeunes de 3 à 20 ans du samedi 20 février 2021 au samedi 13 mars 2021.

Les enfants et jeunes intéressés devront se déguiser selon un personnage de cinéma de leur choix, d'un film récent ou non.

Vous êtes invités à envoyer de une à trois photos maximum, au format jpeg, sur la page Facebook, en indiquant en commentaire:

LES ASSOCIATIONS

Club du Bon Accueil



Bonjour à toutes et tous,

Les membres du bureau et votre président vous souhaitent la meilleure année 2021 possible. Nous espérons vous retrouver bientôt encore plus nombreux pour partager ensemble de bons moments de convivialité.

Pâques arrive bientôt et nous espérons pouvoir vous réserver une belle surprise ?

A l'occasion de la Chandeleur, je suis passé chez vous pour vous distribuer des crêpes à la confiture. Un grand merci à mon épouse Danielle, à Arlette Caron et Julie Bikop qui ont cuisiné les 200 crêpes, qui étaient très bonnes (c'est vous qui l'avez dit). Merci également à Dominique Thuillot, notre trésorière, qui a fait les courses pour les crêpes. C'est elle aussi pour Noël qui avait fait les chèques cadeau de 30 € pour chaque adhérent et acheté les boîtes de chocolat.

Vous rencontrer et échanger avec vous quelques mots a été pour moi un grand moment d'émotion car j'ai ressenti qu'en cette période si particulière, l'isolement était une véritable détresse pour beaucoup. Il y aura des jours meilleurs mais en attendant l'essentiel est de ne pas briser les liens. N'hésitez pas à me contacter (06 79 30 88 94), nous avons tous besoin les uns des autres.

Je remercie la municipalité et le bar le Saint Patric pour l'aide apportée. Vous pouvez aller au bar pour acheter pas cher du café moulu et des packs de soupe achetés par le club et qu'on n'a pas pu utiliser.

PATRIMOINE



Nous avons été contactés par M. Nicolas Jamois, artiste passionné, qui nous a proposé de procéder à la restauration d'une plaque de cocher située rue Lucien Sueur.

Nous venons de la recevoir réhabilitée et le résultat est spectaculaire !

Nous exprimons à l'artiste tous nos remerciements et notre reconnaissance.

Précisons que son intervention n'a pratiquement rien coûté à la commune ; juste les frais postaux et de matériels (peinture, etc.)

Nous vous invitons à aller visiter son site : <https://nicolasjamois.wixsite.com/webiste>
N'hésitez pas à lui signaler de vieilles plaques de cocher si vous en rencontrez.

Il en a déjà restauré plus de 500 mais il est insatiable.

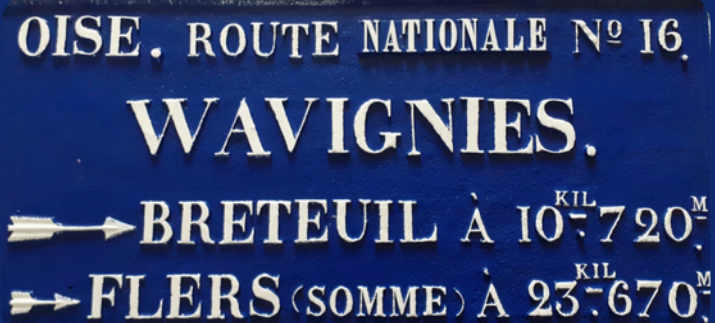
LES PLAQUES DE COCHER, mais qu'est ce que c'est ?

Les plaques de cocher sont des plaques indicatrices initialement en fonte, mais dès 1865, des fonderies se sont spécialisées dans les panneaux en zinc laminé. Elles sont installées principalement aux carrefours, sur des poteaux métalliques ou directement accrochées au mur de bâtiments. Suivant une loi du XVII^{ème} siècle, en France, ces plaques devaient être installées aux carrefours, souvent sur des croix ou sur des obélisques. Beaucoup de ces édifices ayant été détruits à la révolution ils furent remplacés par de simples poteaux en fer.

D'après la circulaire du 15 avril 1835 :

- les lettres pour les tableaux en fonte ou en zinc pouvaient être peintes ou en relief,
- l'angle des panneaux doit correspondre à celui des routes qui se croisent,
- les poteaux devaient être en deux parties boulonnées l'une à l'autre, la partie haute supportant les tableaux,
- les indications de distance et de lieux sont celles des bourgs les plus proches et/ou les plus importants. Devaient y figurer également le lieu d'implantation du poteau et la désignation de la route.

Les poteaux ont une hauteur en général de 2,50 m, afin de pouvoir être lues par les cochers. Par contre, les plaques étaient apposées en fonction de l'architecture des habitations ou édifices qui les recevaient.



VIDÉOTHÈQUE



Nous venons d'ajouter un nouveau sous-onglet « **Vidéothèque** » à notre site web « wavignies.fr », onglet Accueil.

Vous y retrouverez des événements qui ont marqué la vie de notre village.